

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un avis sur l'aide, l'entraide et les solidarités remis par une conférence de citoyens

Paris, lundi 20 décembre 2021

Après 3 weekends de travaux, la Conférence citoyenne sur l'aide, l'entraide et les solidarités a rendu un avis composé de 25 propositions que la Mutualité Française étudiera pour y apporter des réponses lors de son Congrès de septembre 2022.

Soucieuse de comprendre les nouvelles fractures de la société française et de proposer des solutions pour tisser de nouvelles solidarités en amont de son Congrès de septembre 2022, la Mutualité Française a lancé cet automne une démarche délibérative indépendante, [la Conférence Citoyenne](#).

Un panel de 70 personnes, illustratif de la diversité de la population française, s'est réuni pendant 7 jours entre octobre et décembre 2021 pour formuler des propositions visant à améliorer les conditions de vie en France et à favoriser le développement des liens sociaux. Des intervenants experts et des acteurs de terrain sont venus former et informer les membres de la Conférence pour leur permettre de mener des débats sereins et de qualité et de produire un avis éclairé. Le processus d'information et de délibération s'est déroulé en l'absence de la Mutualité Française, afin de préserver l'indépendance de la démarche. La démarche a été accompagnée par Res publica et un comité de gouvernance a été mis en place et piloté par Stéphane Junique, vice-président de la Mutualité Française.

L'avis est le fruit d'une délibération et non simplement l'agrégation d'opinions individuelles. Il a été approuvé par 49 voix et toutes les propositions n'ont pas fait consensus entre les membres.

« Nous sommes très satisfaits d'avoir initié une démarche démocratique et d'avoir créé les conditions d'expression pour que des hommes et des femmes, non spécialistes des questions de protection sociale, puissent s'exprimer. Il est intéressant de voir les points sur lesquels ces personnes sont arrivées à converger. Cet avis est un véritable thermomètre social de la perception des solidarités » explique Eric Chenut, président de la Mutualité Française.

Si la Mutualité Française a souhaité organiser une telle démarche citoyenne en amont de son Congrès, c'est pour ouvrir les réflexions à des propositions extérieures au mouvement mutualiste. Les 7 au 9 septembre prochains à Marseille, les congressistes mutualistes présents apporteront des réponses aux sujets prioritaires mis en avant par les 70 citoyens.

« Même si l'avis de la Conférence Citoyenne n'engage pas la Mutualité Française, nous avons décidé de l'instruire dans nos instances, via nos réunions interrégionales préparatoires à notre Congrès. Nous allons partager le résultat de ces travaux à la fois auprès de nos mutuelles adhérentes mais également auprès des acteurs publics. Certaines propositions serviront à alimenter des pistes d'actions sur le long terme des mutuelles. » conclut Eric Chenut, président de la Mutualité Française.



Parmi les propositions des citoyens, 3 idées fortes sont revenues dans plusieurs propositions :

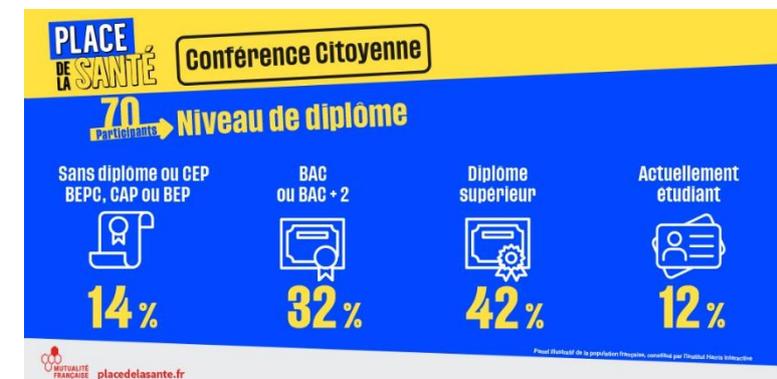
- Réduire l'isolement social
- Favoriser l'engagement bénévole
- Favoriser la solidarité de proximité

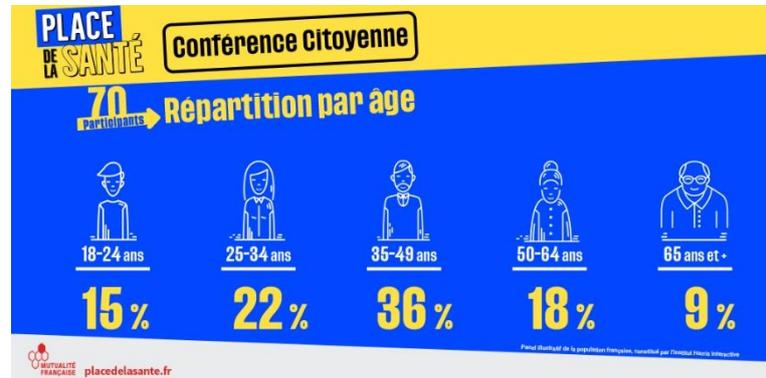
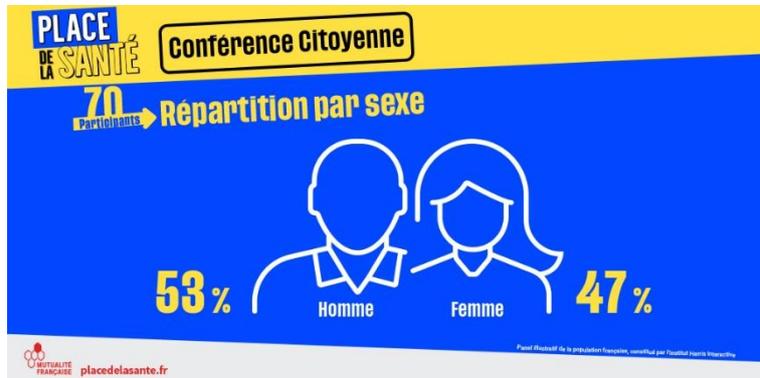
Certaines propositions visent à renforcer et à étendre des actions déjà existantes. En effet, les citoyens ont plébiscité les évolutions suivantes :

- La simplification de l'accès aux soins par la généralisation du tiers payant
- Le développement des actions de prévention (en particulier sur la santé environnementale)
- L'accompagnement auprès des aidants et des seniors pour lutter contre l'isolement et la fracture numérique
- La valorisation d'associations par le biais de partenariats

Enfin, des propositions qui ne sont pas du ressort des mutuelles ont été formulées et pourront être relayées auprès des acteurs concernés.

Pour consulter l'avis dans son intégralité, [rendez-vous sur le site Place de la santé.](https://www.placedelasante.fr)





À propos de la Mutualité Française

Présidée par **Éric Chenut**, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 488 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, des mutuelles couvrant les risques de prévoyance et de retraite mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 8 100 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contact presse

Célia FAURE

Celia.faure@mutualite.fr

06 13 55 26 81

Retrouvez nos actualités



Sur l'espace presse

Photothèque sur **flickr**